le Suzien

Le magazine de Suze-la-Rousse

3ème Edition / Décembre 2021

Le mot du Maire

Chères Suziennes, chers Suziens,

Enfin, la vie reprend petit à petit... Les différentes associations ont repris leurs activités et elles animent de nouveau notre commune. Et, nous pouvons également assister et participer à des événements culturels, sportifs et festifs. Dans les écoles aussi, la situation a évolué : en effet, la rentrée scolaire s'est déroulée dans un contexte plus favorable avec des effectifs stables.

Maintenant, voici un point et quelques informations concernant les projets importants pour notre commune :

- *Tout d'abord, les permis de construire du futur collège et de la future caserne de sapeurs pompiers sont en cours d'instruction et les travaux devraient commencer en début d'année prochaine.*
- *En revanche, le projet de déviation, lui, prend du retard, et ceci est dû aux différents recours qui ont été déposés auprès du tribunal administratif de Grenoble.*
- *Nous sommes donc dans l'attente du verdict et nous travaillons malgré tout avec le Département pour réaliser l'accès de la future caserne qui doit déboucher sur la contre-allée.*
- *Toujours en collaboration avec le Département, nous travaillons également sur un projet qui nous tient à cœur : l'accès des élèves par voies douces au futur collège. En effet, il est primordial que nos enfants puissent se rendre en toute sécurité dans leur établissement scolaire.*
- *Ces deux voiries sont prévues dans le projet global de la déviation. Mais, si celui-ci devait être remis en cause, la commune devrait probablement les réaliser à ses frais, engendrant alors forcément des coûts supplémentaires non prévus.*

Ensuite, bonne nouvelle : si la crise sanitaire le permet, nos amis Belges nous rendront visite le week-end de Pentecôte, alors je vous invite dès à présent à vous rapprocher du comité de jumelage si vous souhaitez accueillir des Gouvions.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, je peux déjà vous annoncer que la traditionnelle cérémonie des vœux se déroulera le samedi 8 janvier 2022 à 18 heures à la salle des fêtes.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe municipale, du personnel et des élus qui œuvrent quotidiennement pour le bien de notre commune. Je suis également très reconnaissant aux forces de l'ordre et aux sapeurs-pompiers pour leurs très nombreuses interventions.

C'est donc au nom de tout le conseil municipal que je vous souhaite à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année, et que 2022 vous apporte ainsi qu'à vos proches, santé, joie et bonheur.

Hervé Médina

Le Suzien est édité par la Mairie de la ville de Suze-la-Rousse • Directeur de la publication : Hervé Médina • Rédaction et réalisation : Blandine Fontaine, Carine Froment, Stéphanie Jouve, Sandrine Labaume, Pascale Léger, Rémy Parrier et Nathalie Sage • Crédits photos : Sandrine Labaume, Blaise Adilon, La mairie de Suze-la-Rousse, Freepik • Conception graphique et impression : Burinter Communication - www.burinter.fr
Tirage : 1200 exemplaires • Distribué par l'ensemble des élus.

Le bon sens pour Suze

Confiants en l'avenir

Nous poursuivons activement notre participation et notre collaboration avec l'équipe municipale.
Ainsi, nous avons apporté notre contribution aux actions de la dynamique commission jeunesse et sport, à savoir la collecte au profit des restos du cœur et la matinée « nettoyons la nature ».
Ces deux actions ont connu un grand succès.
Quel plaisir de voir à quel point les jeunes de cette commission sont impliqués !!!
Il convient de vous faire partager notre mécontentement quant aux nombreux actes d'incivilité concernant les agressions verbales auprès des élus, les dépôts de déchets sauvages et ménagers et les déjections canines.

Les travaux de mise en place du futur PLU sont toujours en cours, nous sommes impatients qu'ils aboutissent.
Un grand merci à tous les acteurs économiques, les membres du conseil municipal, aux employés municipaux, à toutes nos associations qui ensemble par leurs dynamismes et leurs implications animent notre village..
Nous sommes toujours confiants en l'avenir et restons à votre disposition.
La fin d'année approchant, vos quatre représentants au conseil municipal vous souhaitent d'excellentes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Franck Carru, Pascale Léger
& Blandine Fontaine

Ensemble Vivons Suze la Rousse

Du changement

Après 26 années au service de la commune et pour des raisons personnelles, Roger Aulagne a souhaité démissionner du conseil municipal.

Nous regretterons son dévouement et son implication quotidienne en tant que Premier Adjoint puis en tant que conseiller municipal.

Nous le remercions du fond du cœur pour son investissement au service des suziens.

Il reste une figure de la commune et nous savons que nous pourrons continuer à faire appel à son expérience et ses connaissances. Encore MERCI Roger !

Comme le prévoit le code électoral, lors de la démission d'un conseiller municipal, c'est le suivant de liste qui le remplace automatiquement. Laurence Querenghi ayant quitté la commune et ne pouvant pas assumer son rôle de conseillère

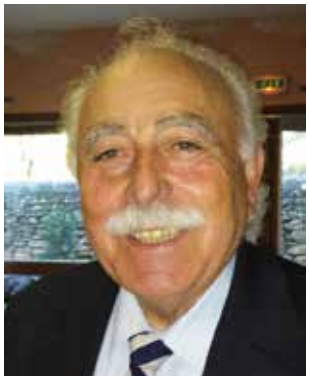

municipale, elle a laissé la place à Jérôme Chalamet qui est donc conseiller municipal depuis le 26 novembre 2021.

Infirmier en milieu hospitalier, âgé de 50 ans, il intègre le conseil municipal et renforcera une équipe déjà très investie.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Hervé Medina et son équipe

Jeunesse et sport

Nettoyons la nature

> Samedi 25 Septembre

Très impliqués sur le plan environnemental, nous avons décidé de faire une action « Nettoyons la Nature » sur Suze-la-Rousse car nous avions vu que des déchets s'accumulaient aux abords du village.

Nous nous sommes répartis en 5 équipes sur 5 lieux différents de la commune :

- Dans le centre du village
- Route de St Paul 3 Châteaux
- Route de St Turquois
- Route de Bouchet
- Route de Bollène

Pendant la récolte, nous avons été surpris et écœurés par la diversité et le nombre de déchets trouvés *(fils de fer, canettes, verre, plastique déchiqueté...).*

Nous avons rempli les 2 bennes des camions communaux en 2 heures.

Nous sommes fiers d'avoir réalisé une action concrète pour notre environnement proche. Nous sommes néanmoins tristes de constater que les déchets sont déjà de retour dans les fossés que nous avons nettoyés.

Il serait temps que les gens prennent conscience de la valeur de la nature et cessent de tout jeter par les fenêtres des voitures.

Les membres de la commission Jeunesse et Sport

PETIT RAPPEL :

L'eau qui n'est pas absorbée par le sol ruisselle le long des pentes et des fossés jusqu'à se déverser dans les rivières, puis les fleuves, les lacs. Elle sera ensuite transportée jusqu'aux mers et océans en entrainant avec elle tout ce qu'elle a ramassé sur son passage : tout ce qui est jeté sur nos routes, dans nos fossés, se retrouvent dans la Méditerranée ... et dans les poissons que l'on mange ...

Les Restos du Cœur

C'était une première pour la récolte des Restos du Cœur à Suze la Rousse. !!

Nous avions comme idée de récolter au moins 50kg ; **nous avons eu au final 200 kg !**

C'était super de voir les collégiens descendre du car et venir mettre des choses dans nos cartons ! Merci à tous les Suziens !

Texte écrit par : Maëline, Lisa et Emma de la commission Jeunesse et Sport.

Zoom commissions

Nouveaux membres

> **Samedi 16 Octobre**

La Commission jeunesse et sport a accueilli **4 nouveaux membres de CM1 ET CM2** : **Léna, Kylian, Marius et Eva**.
Ils ont également reçu le tee-shirt aux couleurs de la commission. Merci à **Gérard Fescourt** pour la création du logo !

Cœur de village

Circuit touristique

Trait d'union entre le Château et le Village le circuit touristique est enfin accessible aux visiteurs.

Les réflexions au sein de la Commission ont conduit au choix et à **l'implantation de clous portant les armoiries de Labaume Suze**, afin de faciliter le cheminement dans le Village depuis le Château.

En parallèle **la remise en état de l'escalier menant à la rue de l'Androuno** a été réalisée pour assurer la continuité du circuit.

Dans un deuxième temps la pose de panneaux doit compléter la lisibilité du parcours. La réalisation du circuit touristique marque la volonté de la Commission de faire découvrir quelques belles perspectives sur notre village et notre patrimoine.

Ce n'est qu'un début et les réflexions continuent ...

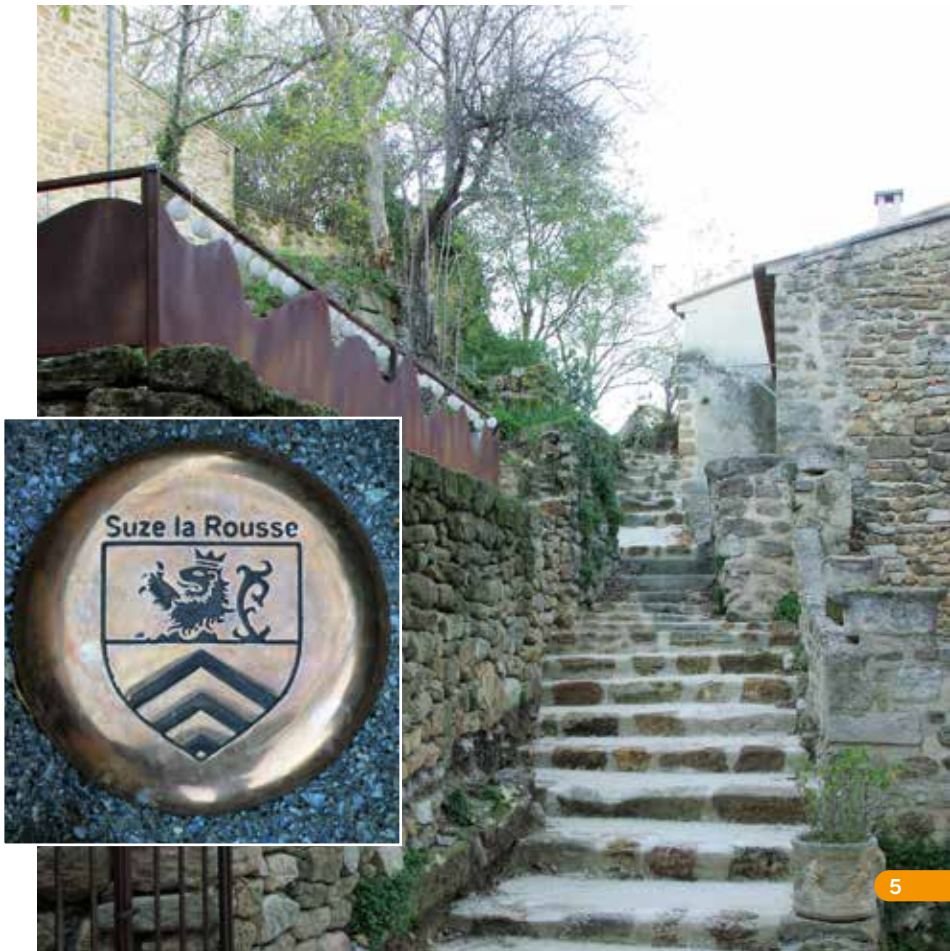

L'équipe administrative

De par la taille de la commune, tous les agents de l'équipe administrative ont des compétences pluridisciplinaires. Le service *(au)* public est l'essence de leurs missions. **Anne HILAIRE**, secrétaire générale met en oeuvre, sous les directives des élus, les politiques déclinées par l'équipe municipale. Elle organise les services de la commune, élabore le budget et gère les ressources humaines. Elle travaille en collaboration directe avec les élus. Par ailleurs, elle coordonne les inscriptions à la cantine et au périscolaire.

Les trois agents en poste à l'accueil, **Valérie DUFRAISSE**, **Pascale LOFFREDO** et **Sandrine RICOU**, se relaient pour répondre aux demandes des administrés. Polyvalentes, disponibles et réactives, elles reçoivent, orientent et renseignent le public. Accueil physique et téléphonique de la Mairie, elles accompagnent les administrés dans toutes leurs démarches administratives. Elles prennent en charge les dossiers d'urbanisme, d'Etat Civil, le recensement citoyen, les inscriptions scolaires. Point d'accueil du Centre Communal d'Action sociale, elles sont à l'écoute pour apporter leur aide aux personnes en difficulté et aux séniors.

Nadine AZEVEDO, assure le bon fonctionnement du service comptabilité ainsi que la gestion de la population, des élections et du cimetière.

Les services administratifs vous accueillent en Mairie les :
Lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Les samedis de 8h30 à 12h

Le collège Do Mistrau

La commune est heureuse d'accueillir **Madame DEGRYSE**, principale et **Madame BEAUVARLET**, gestionnaire.

Dominique Degryse arrive cette année à la direction du collège Do Mistrau et est très ravie d'y être. Depuis 34 ans dans l'éducation nationale, elle était, les dernières années, adjointe au collège Daniel Faucher de Loriol et auparavant adjointe à la Cité scolaire F. J. Armorin de Crest.

« Annécienne, je suis mère de 4 enfants, grand-mère. Un début professionnel comme informaticienne qui m'amène à la Capitale, puis retour en Haute-Savoie pour y être maman, engagée dans l'éducation de mes enfants et dans le milieu associatif. Entrée dans la fonction publique en 2001, 8 ans en préfecture d'Annecy puis 12 ans à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, toujours à Annecy. Dernier challenge professionnel, un poste de gestionnaire loin d'Annecy.

Que d'inconnues : le lieu, le métier ... mais choix assumé avec bonheur, la Drôme étant un département que j'affectionne particulièrement.

Je suis heureuse de pouvoir finir ma carrière dans ce sympathique village de Suze La Rousse, au sein d'équipes qui m'ont accueillie au collège avec bienveillance.

Heureuse également de pouvoir assister à la construction d'un nouveau collège pour y accueillir les jeunes. Je n'en profiterai pas longtemps pour ma part, ma passion pour l'écriture et le chant viendront bien vite accompagner mon début de retraite ». *Marie Liesse Beauvarlet - Gestionnaire*

Elections

Les prochaines élections présidentielles se tiendront les **10 et 24 avril 2022**, suivies des Élections législatives : **12 et 19 juin 2022**.

Veuillez noter la modification des bureaux de vote :

BUREAU N°1
(habitants du nord du Lez)
Club des aînés

BUREAU N° 2
(habitants du sud du Lez)
École élémentaire

Zoom commune

Vide grenier

Association Cœur à Cœur

L'association Cœur à Cœur avait un parcours de 12 étapes en vélo *(de Sainte Marie aux Mines jusqu'aux Saintes Marie de la Mer)* afin de récolter des fonds.

Deux adjointes au maire *(Karine Prieu et Natalie Sage)* ont participé à la 10ème étape :

Montélimar / Caderousse, 74 km, accompagnées par une équipe des sapeurs pompiers de Suze la Rousse ;

La journée a été riche en échanges et en magnifiques paysages !

Mais très éprouvante ! **Félicitation aux 2 responsables de l'association qui ont fait 1025 km !**

Vide Grenier pour l'Association Cœur à Cœur

Journées du Patrimoine 2021

> 18 & 19 Septembre

En France depuis 1984 à l'initiative du ministère de la Culture, la Journée du patrimoine est organisée le troisième dimanche du mois de septembre. Dès 1985, de nombreux pays européens ont organisé respectivement des événements similaires et à la même période.

En 1991, face au succès de ce rendez-vous avec le patrimoine au niveau européen, le Conseil de l'Europe officialise les Journées européennes du patrimoine qui se déroulent sur un week-end complet.

Aujourd'hui, 50 pays en Europe organisent les Journées européennes du patrimoine.

Les **18 et 19 septembre 2021** a eu lieu la **38ème édition des Journées Européennes du Patrimoine**.

Le château de Suze la rousse, sur ces 2 journées, a frôlé le nombre de **2200 visiteurs**, une belle augmentation au vu des 2 dernières éditions *(1740 visiteurs en 2020 et 1919 visiteurs en 2019)*.

L'exposition de la SPES a aussi trouvé son public, plus de **200 visiteurs** sont venus découvrir dans l'ancienne église la nouvelle histoire de Suze et des suziens racontée à travers leur rapport à l'eau.

CCAS

Colis de Noël pour les aînés

PETIT RAPPEL :

L'âge d'obtention pour les colis de Noël est de :

- 70 ans pour les personnes seules
- 75 ans pour les couples

Cette année, une permanence se tiendra en mairie pour la distribution.Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, le colis leur sera livré.

Mercredi 8 décembre
de 13h30 à 17h

Jeudi 9 décembre
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi 10 décembre
de 9h à 12h et de 13h à 17h

Hommage à Bernard TOURTIN

Rochegude 11 octobre 2021
Lu par Laurent Gregoire
Président départemental de l'UF Drôme

Bernard,

Voilà, ça y est nous y sommes. On a souvent parlé de ce moment, en souhaitant qu'il arrive le plus tard possible, et malheureusement le plus tard c'est maintenant. Il me revient la lourde tâche de retracer ta vie personnelle pour commencer, puis et surtout, ta participation et présence dans le monde combattant.

Bernard, tu es né le 27 septembre 1938 à Uzès, en 1948, tu arrives sur la commune de Rochegude et dès l'âge de 14 ans, avec un CAP agricole, tu commences à travailler dans les vignes avec ton père Raymond sur le domaine viticole du Gourget. Le 5 novembre 1958 tu es appelé sous les drapeaux et incorporé sous le numéro 14/18, un signe pour tes activités et ton engagement plus tard dans l'association des anciens combattants. Affecté le 5 novembre 1958 au Centre d'instruction des transmissions 98 de Sète, c'est 14 mois plus tard que tu embarques, le 19 janvier 1960, sur le « Ville d'Oran » pour rejoindre la 77ème compagnie de transmissions à Tizi-Ouzou en Grande Kabylie. Libéré de tes obligations légales 14 mois plus tard, le caporal-chef Tourtin rentrera définitivement à Rochegude le 1 mai 1961. C'est le 26 janvier 1963 que tu épouses Hélène et que naitrons de cette union Fabienne en 1968 et Alexia 6 ans plus tard. En 1984 changement de cap, tu intègres le site d'Eurodif en tant qu'opérateur sur l'enrichissement de l'uranium à usage militaire jusqu'en 1996 où tu prendras une retraite bien méritée.

Dès 1975, tu intègres l'association des anciens combattants de Suze-Rochegude. Très rapidement tu militeras pour le devoir de mémoire et l'importance de ne pas oublier. Tu as à ton actif une grande part de participation pour commémorer les anniversaires de nos conflits, nos victoires. Tu as très vite compris l'importance que revêt la 4ème génération du feu mais aussi les enfants du CM2 des groupes scolaires. Une grande idée que de donner à ces enfants la possibilité de porter un drapeau jeune lors des commémorations. On en parle et voila c'est parti, les écoles suivent, les parents, grands parents, oncles et tantes, reviennent aux monuments aux morts. Depuis on se sent moins seuls pour les cérémonies. Une idée partie du Valadas et qui maintenant est présente dans un très grand nombre de départements français. Bravo à toi Bernard. C'est aussi sous ton impulsion que l'association organise les commémorations du centenaire de la déclaration de guerre du 1er conflit mondial, le 2 aout 2014, avec sa messe en plein air, mais aussi le défilé pour le 70ème anniversaire de la libération de nos 2 villages ce 30 aout 2014. Je me souviens de tes paroles, quand tu me disais que tu allais reprendre ton bâton de pèlerin pour récupérer des sponsors. Tu en as fait des kilomètres, mais quel résultat. Ces derniers mois tu avais commencé à travailler sur la commémoration du 80ème. Promis nous poursuivrons la tâche.

Bernard, rappelons ici que tu étais chevalier de l'ordre national du mérite, titulaire de la croix du combattant, du titre de reconnaissance nationale, de la commémorative Algérie, décoré de la médaille d'or du travail et de la médaille d'honneur régional.

Papy, que de bons moments passés ensemble, je ne me rappelle pas une fois où nous avons été en désaccord, tu aurais été un père idéal pour moi. Je t'appelle papy, parce que nos enfants te prénommaient ainsi, tu as été pour eux le grand père paternel qu'ils n'ont pas eu, et je t'en remercie.

Voila, c'est fini, une page se tourne pour moi, pour notre association, ton village. Aujourd'hui, le monde combattant, ta famille, tes amis sont réunis pour célébrer un homme formidable, emprunt d'humilité et de gentillesse. Que ton épouse Hélène, tes filles Fabienne et Alexia, ton gendre Christian, tes petits enfants Aurélien, Amélie et Albane soient assurés de l'indéfectible soutien du monde combattants.

Au revoir Papy, au revoir mon ami.

Hommages

Commémoration du 11 Novembre

La commémoration du 11 novembre, cérémonie en mémoire des hommes et des femmes qui se sont sacrifiés lors de la première guerre mondiale, au prix de notre liberté, a pu se tenir cette année.
Les participants étaient nombreux.
Merci à tous et particulièrement aux enfants présents ce jour là.

Bibliothèque

Lors de ces derniers mois, la bibliothèque a été contrainte d'annuler bon nombre de manifestations !!!

Nous revenons aujourd'hui plein d'enthousiasme avec de nouvelles idées, de nouvelles envies ... et nous espérons vous voir nombreux à nos cotés pour faire vivre ce lieu culturel suzien.

Les manifestations à venir :

- **Conférence sur Sarah Bernhardt** animée par **Monique IORDANOFF** le **jeudi 20 janvier** à 18h à la salle des aînés. Entrée gratuite. *- Pass sanitaire obligatoire -*
- **Fête du livre de jeunesse « C'est aujourd'hui demain » : samedi 29 janvier** l'après-midi à la salle des fêtes. Au programme : des ateliers d'écriture et créatifs ainsi qu'un spectacle tout public pour clôturer cette belle journée. *(Programmation à venir)* *- Pass sanitaire obligatoire -*

Dans le cadre scolaire, l'équipe de la bibliothèque propose aussi de **nombreuses animations** : lectures de contes ou d'albums, jeux, recherche documentaire ....

Nous sommes également à la recherche de personnes passionnées par un art, un loisir, une activité particulière *(crochet, origami, photo, dessin, graphisme, atelier d'écriture, fabrication en tout genre ...)* afin de proposer des rencontres intergénérationnelles lors de vacances scolaires. N'hésitez pas, faîtes vous connaître, la passion des uns peut devenir le loisir des autres !!!

La bibliothèque est sur Facebook, n'hésitez pas à vous abonner à sa page « Bibliothèque Suze-la-Rousse » pour connaître les dernières informations *(achats de livres, manifestations à venir ...)* mais bien sûr l'équipe reste à votre disposition pour tous renseignements.

La bibliothèque de Suze-la-Rousse est ouverte au public :

Lundi / mardi / jeudi de 15h30 à 17h30
Mercredi / vendredi de 9h30 à 11h30
Téléphone : 04 75 04 48 66
Mail : bibliotheque-suzelarousse@orange.fr

Une histoire de Cœur

L'association Cœur à Cœur a été créée en février en mémoire de Nicolas FRERING, jeune pompier suzien de 26 ans décédé en décembre 2018 d'un arrêt cardiaque.

L'objectif est de collecter des fonds pour l'acquisition de matériel de prévention et de rééducation cardiaque *(défibrillateur, appareils de renforcement musculaire, etc...)*.

Pour mobiliser les énergies, **Olivier FRERING** et **Jean-Marie LAMMERT**, respectivement père et oncle de Nicolas ont réalisé **en VTT un voyage de plus de 1 000 kms entre Sainte Marie Aux Mines en Alsace et les Saintes Maries de la Mer**.

Le départ a été donné le 1er septembre, et après 12 jours d'efforts l'aventure s'est terminée à la Mairie de Suze la Rousse, lors d'une réception sympathique autour du Maire et son équipe municipale ainsi que d'une délégation de pompiers.

Entreprises, associations, municipalités, particuliers, les soutiens ont été nombreux, à tel point que **les dons ont dépassé la somme de 14 000€**.

Tout cet argent doit être dorénavant dépensé utilement. Le but est d'obtenir **un espace pour une salle de rééducation cardiaque au sein de la future maison pluri professionnelle**

de santé qui est à l'étude sur la commune de Bouchet. Cela permettrait à toutes les personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires de pouvoir faire de l'exercice pour se reconstruire. L'association travaille avec **Monsieur MÉDINA** pour avancer et finaliser ce projet !

Zoom associations

Club des Aînés

Chers adhérents et amis du club des aînés, sans oublier l'équipe de bénévoles qui m'entoure.

Malgré ces 2 années passées en compagnie de la COVID, notre association est toujours là, grâce à vous tous qui avez répondu présents chaque fois que ça a été possible.

Aux **2 après-midi jeux de cartes** a été ajoutée une 3ème après-midi pour la marche, ces divertissements se terminant par un goûter.

On a réussi malgré tout à organiser **deux concours de belote** avec la participation des joueurs des clubs voisins Montségur-sur-Lauzon, La-Baume-de-Transit et Rochegude.

Notre **repas grillades qui a eu lieu le 28 août** à la salle des fêtes a réuni **60 participants** et s'est déroulé dans une bonne ambiance malgré l'absence de musiciens, pour cause de COVID.

Notre **balade dans l'île singulière** *(Sète)* après un bon repas pris dans la ville de Agde, s'est terminé par une balade en mer à bord de l'AQUARIUS avant notre retour en car à Suze *(voyage sponsorisé par Florilège)*.

Nous avons aussi répondu à l'invitation des clubs environnants, que nous remercions.

Après cette petite rétrospective, passons à l'avenir, voici le planning des manifestations à venir :

- **Belote et marche** se poursuivront. Pour la marche, vous pouvez appeler Elisabeth Guyot au 06 03 35 17 96.
- **Le réveillon du 31 Décembre 2021** se déroulera à la salle des fêtes de Suze à partir de 19h. Le repas dansant, fourni par un traiteur, sera animé avec L'orchestre de Thierry Blanc « Les copains d'abord ». **Les inscriptions seront clôturées le 16 Décembre 2021**.
  Les inscriptions se font par courriel *(de préférence)* clubdesainessuze@orange.fr ou par téléphone au 04 75 04 88 93 ou 07 67 66 48 78 ou 04 26 51 05 32 ou 06 60 29 36 76.Le paiement assurera d'être bien inscrit.
- **Assemblée générale**. Cette année, notre AG se déroulera le **Samedi 22 Janvier 2022** à la salle des fêtes. Venez nombreux. Amenez vos amis.
- **Loto** le **Dimanche 23 Janvier**, à partir de 14h. De nombreux lots seront à gagner.
- **Matinée conviviale** le **Mercredi 26 Janvier 2022**. Journée récréative PRO'confort, à partir de 9 heures à la salle du club *(ancienne école, route de saint Cécile)* présentation de la collection pro'confort, sans obligation d'achat, à 12 heures, le repas sera offert, après midi libre.

Le club des aînés rappelle qu'il est avant tout une organisation de loisirs, ouverte à tous, sans distinction d'âge, de provenance ou de milieu. Nous accueillerons avec plaisir tous ceux qui viendront, surtout s'ils sont porteurs d'idées !

Le président du Club des aînés de Suze la Rousse - Roland ARMAND

LA CONSERVATION DES RIPISYLVES,

un enjeu pour la protection de la biodiversité

Des menaces multiples

Les ripisylves sont soumises à de nombreuses pressions, causant une perte de surface et petit à petit de fonctionnalité.

1 - L'artificialisation des berges

L'urbanisation, l'agriculture intensive ou l'endiguement des cours d'eau constituent les principales causes de réduction de surface des ripisylves.

2 - Les centrales à biomasse

Ces usines produisent de l'énergie grâce à la combustion du bois. Facilement accessibles, d'importantes surfaces de ripisylves ont ainsi été exploitées par coupes rases ces dernières années.

3 - Les espèces exotiques envahissantes

Renouée du Japon, ailante glanduleux, robinier ... trouvent dans ce milieu dynamique des conditions facilitant leur implantation, augmanentant la vulnérabilité de la biodiversité locale.

LA RIPISYLVE, UNE FORÊT SINGULIÈRE

Les boisements de transition entre la rivière et la zone terrestre sont appelés ripisylves.
Ces milieux abritent une forte diversité faunistique et floristique.

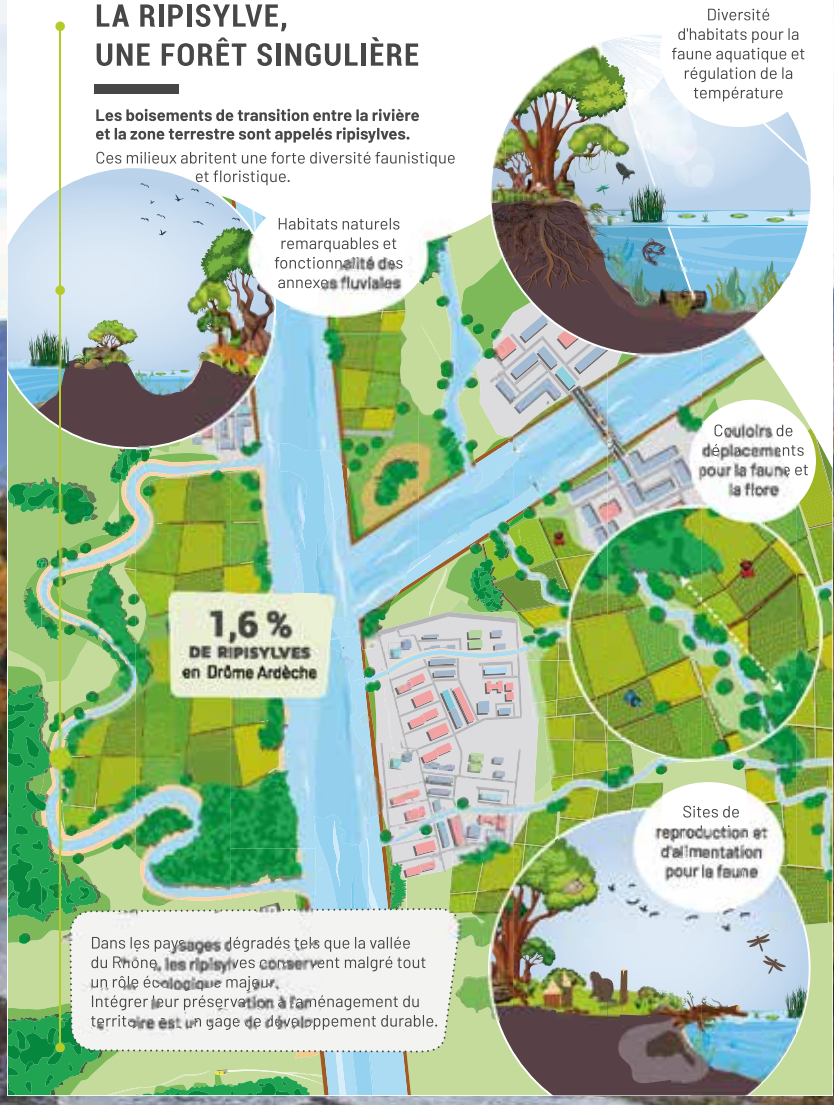

© LPO Auvergne-Rhône-Alpes 2020 - Création : www.Marion Sarano.fr - Crédits photos : Jean Bisetti - Gauthier-Alaric Dumont - Rémi Métais - Yoan Peyrard - Christophe Taillandier - Stéphane Vincent.

Les Ripisylves

DE NOMBREUX SERVICES RENDUS À L'HOMME

Les ripisylves remplissent un grand nombre de fonctions écologiques essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes.

Les bénéfices directes ou indirects offerts aux sociétés humaines par les écosystèmes sont couramment dénommés « services écosystémiques ».

SERVICES ÉCO-SYSTÉMIQUES

RÉGULATION
- MODÉRATION DES ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES
- PURIFICATION DE L'EAU ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
- RÉGULATION DE L'ÉROSION
- CYCLE DE L'EAU
- RÉGULATION DU CLIMAT
- QUALITÉ DE L'AIR

CULTURELS
- SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE
- LOISIRS ET ÉCOTOURISME
- VALEURS ESTHÉTIQUES

SOUTIEN
- CYCLE DES NUTRIMENTS
- PHOTOSYNTHÈSE
- FORMATION DES SOLS

APPROVISIONNEMENT
- MATIÈRES PREMIÈRES RENOUVELABLES
- EAU DOUCE

LES CHAUVES-SOURIS, ESPÈCES « PARAPLUIES »

Leur protection assure la conservation d'un grand nombre d'autres espèces, animales et végétales.

Dans les ripisylves de notre région, on observe

28
ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS
sur les 30 présentes en Auvergne Rhône-Alpes

3,7 fois +
DE CHAUVES-SOURIS
en ripisylve mature qu'en ripisylve jeune.

Il a été mis en évidence, que plusieurs espèces de chauves-souris sélectionnaient préférentiellement les ripisylves, par rapport aux autres habitats.

DES ESPÈCES SPÉCIALISTES DES RIPISYLVES

Le loriot d'Europe

AVRIL À AOUT

Chant fluté et mélodieux.

Cet oiseau discret, malgré sa couleur vive, est plus facile à entendre qu'à voir.

ÉCOUTER SON CHANT

Le petit mars changeant

MI-AVRIL À OCTOBRE

Pontes sur le dessus de feuilles de jeunes peupliers ou saules.

Le mâle présente des reflets métalliques bleu-violet selon l'angle d'observation.

OBSERVER SA CHENILLE

Le castor d'Eurasie

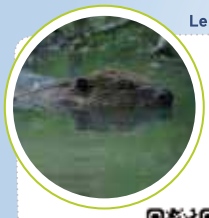

TOUTE L'ANNÉE

Les barrages, chantiers ou « crayons ».

Au crépuscule, les observations au calme sont plus courantes.

OBSERVER SES TRACES

La cordulie à corps fin

MAI À AOUT

Les exuvies, peaux rejetées lors de la mue.

Les racines immergées servent de protection aux larves en attendant l'émergence.

OBSERVER SON EXUVIE

Le peuplier noir

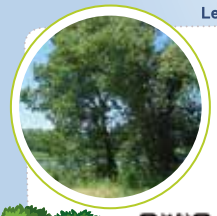

AU MOINS 200 ANS

Feuille triangulaire, chaton de couleur pourpre.

En voie de disparition ou victime de pollution génétique dans une partie de l'Europe.

OBSERVER SES FEUILLES

Le murin de Daubenton

AVRIL À OCTOBRE

Le cri d'un murin.

Son vol au ras de l'eau s'observe facilement en bord de rivière, à la tombée de la nuit.

ECOUTER SON CRI

PÉRIODE DE PRÉSENCE - Indices de présence - **DURÉE DE VIE**

ASSURONS UNE PLACE
AUX RIPISYLVES
DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

« Rejoignez la LPO »

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Notre vision est celle d'une région où tous **les citoyens** agissent au quotidien pour **la nature**, pour un monde où les femmes et les hommes et l'ensemble du vivant **cohabitent en harmonie**.

Notre mission est d'**agir pour la nature et la biodiversité**, avec l'ensemble des citoyens et tous les acteurs de la société, afin d'assurer la **sauvegarde des espèces sauvages** et la **préservation de leurs habitats**.

Ce projet est financé par l'Union européenne
Partenaires financiers

UNION EUROPÉENNE
L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes
ACTION DU Contrat Vert et Bleu
GRAND ROVALTAIN
La Région Auvergne-Rhône-Alpes

LPO Auvergne-Rhône-Alpes
DT Drôme-Ardèche
18 place génissieu, 26120 Chabeuil
Mail : drome@lpo.fr www.lpo-drome.fr

LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Agenda

Week-end 20/21 Novembre 2021	**Bourse aux minéraux de l'AGMS** - Salle des fêtes
Week-end 27/28 Novembre 2021	**Scène musicale VIDJOFOLIES2 de l'Association VIDJOVI** - Salle des fêtes
Samedi 4 Décembre 2021	**Concert conférence « Electric Barock Quartet »** organisé par la Bibliothèque
Dimanche 5 Décembre 2021	**Bourse aux jouets** - Commission jeunesse et sports
Week-end 11/12 Décembre 2021	**Marché de Noël** organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Farandole aux Mille Pattes - Place du Champ de Mars *(sous conditions météo)*. Samedi : 11h-20h / Dimanche : 11h-19h
Vendredi 31 Décembre 2021	**Réveillon du Club des Aînés**
Jeudi 20 Janvier 2022	**Conférence de Monique Iordanoff sur Sarah Bernhardt** Entrée libre et gratuite - À 18h à la salle des aînés *Modalités d'accueil selon les consignes sanitaires en vigueur au 22/01*
Samedi 22 Janvier 2022	**Assemblée génèrale Club des Aînés** - Salle des fêtes
Dimanche 23 Janvier 2022	**Loto club des aînés** - À partir de 14h
Samedi 29 Janvier 2022	**Fête du livre** organisée par la Bibliothèque avec des ateliers créatifs À 17h30 un spectacle tout public *Modalités d'accueil selon les consignes sanitaires en vigueur au 29/01*
Samedi 12 Février 2022	**Soirée spectacle saint Valentin avec « Homme Femme mode d'emploi, le gars »** Salle des fêtes à 20h30 proposée par TL prod
Dimanche 13 Février 2022	**Spectacle Cabaret « Il était une fois ... DALIDA »** à 15h 2h15 de show 45 costumes
Samedi 19 Février 2022	**Soirée dansante** organisée par Le Syndicat des Vignerons
Dimanche 27 Février 2022	**Loto du Comité des Fêtes de Suze la Rousse**
Dimanche 6 Mars 2022	**Loto du Handball Club**
Dimanche 27 Mars 2022	**Loto des pompiers** - Salle des fêtes
Samedi 2 Avril 2022	**Repas dansant Handball Club**
Dimanche 10 avril 2022	**Elections Présidentielles** - 1er tour
Dimanche 24 avril 2022	**Elections Présidentielles** - 2ème tour
Week-end 30 Avril - 1er Mai 2022	**Festival Carnets de voyage de Vent Debout**
Jeudi 2 Juin 2022	**Spectacle fin d'année CIAEM**
Vendredi 3 > Lundi 6 Juin 2022	**Jumelage avec Gouvy**
Dimanche 12 Juin 2022	**Elections Législatives** - 1er tour
Dimanche 19 Juin 2022	**Elections Législatives** - 2ème tour
Vendredi 24 Juin 2022	**Kermesse des Ecoles**

Zoom environnement

Les micropolluants

Les micropolluants et nos stations d'épuration

Attention : certains liquides ne sont pas les bienvenus dans nos canalisations !

Ce qu'on rejette dans les toilettes ou dans les éviers transite par les réseaux d'assainissement, pour être traité dans les stations d'épuration, avant d'être rejeté vers le milieu naturel. **Huiles alimentaires, peintures, solvants, produits de nettoyage, médicaments... perturbent fortement le réseau d'assainissement** *(mauvaises odeurs...)* sans oublier que les agents qui entretiennent ces réseaux se trouvent directement exposés à ces substances toxiques déversées dans les canalisations.

Ces produits vont de plus créer un déséquilibre bactériologique au sein des stations d'épuration : le traitement des eaux usées se fait en grande partie par un processus biologique, des bactéries naturellement présentes assurent l'épuration de l'eau et sont très sensibles à la pollution. Même si nos stations sont très performantes, certaines substances ne sont que partiellement traitées et se retrouvent dans les milieux aquatiques.

ADOPTEZ LES BONS GESTES !

En tant que consommateur, vous pouvez agir sur l'environnement en réduisant votre consommation de produits contenant des micropolluants, et donc vos rejets dans l'environnement et le système d'assainissement.

Pour cela, il suffit de bien choisir les produits que vous achetez, en lisant les étiquettes pour éviter les substances dangereuses. Ces pictogrammes peuvent vous aider à vous repérer :

SGH06 Ex: toxique, mortel

SGH07 Ex: irritant, nocif

SGH08 Ex: cancérogène

SGH09 Ex: dangereux pour le milieu aquatique

Il existe un grand nombre d'écolabels (pour les différentes catégories de produits Ecolabels NF), vous permettant d'identifier les produits les plus respectueux de l'environnement.

Ecolabel

Qu'est-ce qu'un micropolluant ?

Selon la définition qu'en donne le ministère de l'Environnement, un micropolluant est « **une substance indésirable détectable dans l'environnement à très faible concentration (de l'ordre du microgramme par litre, voire nanogramme par litre)** ». L'équivalent d'une cuillère à café de sucre dans une piscine olympique. Faiblement bidégradables, les micropolluants s'accumulent dans l'environnement et se retrouvent, ensuite, tout au long de la chaîne alimentaire.

Pense bête

- Les **huiles alimentaires** doivent être portées à la déchèterie, ou récoltées dans une petite bouteille et mises à la poubelle.
- Les **lingettes** (même celles qui portent l'indication « biodégradable »), les **serviettes hygiéniques**, les **tampons**, les **préservatifs** vont à la poubelle.
- Les **restes de repas** vont à la poubelle ou dans votre composteur.
- Les **médicaments** sont à rapporter à la pharmacie.
- Les **produits ménagers et d'entretien** : les choisir biodégradables et ne pas les surdoser.
- Les **produits de bricolage et de jardinage** sont à déposer à la déchèterie.

Recyclage mobile

En partenariat avec le SYPP et la Communauté de Communes Drôme Sud Provence, vous pouvez désormais déposer en mairie vos vieux téléphones portables et/ou leurs chargeurs.

Ils seront recyclés et limiteront les déchets.

Poème

Le promeneur pollueur

Ô toi grand promeneur
Ô toi grand « buveur »
Tu profites de la nature
Et pourtant tu y laisses tes ordures
La nature est belle
Alors garde tes poubelles
Ta canette lourde, pleine à l'aller
Est légère une fois vidée
Tu peux donc te la garder!

Poème rédigée et proposée par une suzienne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser **à compter du 20 janvier 2022.**

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PARTIES PRENANTES

Conciliateur de justice

Une médiatrice bénévole

Diplômée d'une maîtrise de droit privé, Marie-Hélène ARMAND est conciliatrice de justice à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Depuis 14 ans, elle reçoit à la mairie les Tricastines et Tricastins gratuitement et sur rendez-vous, pour faciliter des règlements à l'amiable dans certains litiges de la vie quotidienne.

Après un parcours dans l'éducation nationale en tant qu'enseignante de droit et de communication, Marie-Hélène ARMAND a prêté serment en 2008 devant le président de la cour d'appel de Grenoble pour exercer ses missions de conciliatrice de justice à Saint-Paul-Trois-Châteaux et Suze-La-Rousse.

Elle accompagne sept à huit personnes à chacune de ses permanences qui ont lieu les premier et deuxième mercredis de chaque mois, de 8h à 12h, en mairie.

Depuis 2015, une tentative de résolution amiable des conflits est obligatoire avant de pouvoir saisir un juge pour tout litige inférieur à 5 000 euros. Différents modes de médiation existent alors pour trouver un compromis. « Avec les conciliateurs de justice, le service est gratuit pour le plaignant ». Les situations dans lesquelles y faire appel sont nombreuses : problèmes de voisinage, contrats de travail ou de location, consommation *(achat défectueux, mauvaise prestation, assurance qui ne rembourse pas, etc.)*. ***« Les seuls litiges pour lesquels je ne peux pas intervenir sont liés au droit de la famille et au droit administratif »***

Les prises de rendez-vous s'effectuent auprès du guichet unique mais de plus en plus de demandes de consultation se réalisent par messagerie électronique.

« C'est beaucoup plus pratique pour expliquer la situation et préparer l'entrevue. Je reçois tout d'abord le plaignant, puis la partie adverse. Si un compromis semble possible, un troisième rendez-vous est organisé avec les deux parties. Devenir conciliateur de justice, c'est exercer une mission bénévole. C'est une passion. Je me sentais encore jeune. J'avais envie de m'occuper et de me mettre au service de ceux qui en ont besoin. Et j'ai toujours aimé le droit. J'ai d'ailleurs soufflé cet amour à ma fille qui est avocate », *confie Marie-Hélène ARMAND, qui perçoit pour cet engagement un forfait de 500 euros annuel en plus du remboursement des frais liés à ses missions.*

Un investissement humain précieux qui permet de désengorger les tribunaux toujours à la recherche de bénévoles.

Permanence à Suze, en Mairie le 1er jeudi du mois (le matin)

Stérilisation des chats

La commune a mené une campagne de stérilisation de chats errants en 2 étapes.

Une première au printemps, à la demande d'administrées qui ont souhaité collaborer avec une association non suzienne.

Une deuxième cet automne avec une gestion en interne *(services techniques et administratifs)*.

Cette campagne a été faite en partenariat avec la Fondation **30 Millions d'Amis qui finance 50% du coût des frais vétérinaires, 50% restant à la charge de la commune**. Le coût total pour la commune a été de 420 €.

Le principe est de stériliser et identifier *(au nom de la Fondation)* les chats dits « libres » qui sont ensuite relâchés sur leur lieu capture.

Les chats errants, signalés par les habitants, n'ayant pas pu être tous capturés pour être stérilisés, nous faisons à nouveau appel à votre collaboration pour venir les signaler en mairie.

Enfin, nous rappelons qu'il est essentiel de faire stériliser vos chats domestiques afin d'éviter la prolifération exponentielle de chatons non désirés.

En bref

Cruauté animale

Des suziens nous ont signalé que leur chat avait subi des cruautés, voici un rappel à loi avec les risques encourus.

/www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

La personne qui exerce, publiquement ou non, des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou qui commet un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, encourt **2 ans de prison et 30 000 € d'amende**.

Si vous êtes témoin d'un acte de maltraitance envers un animal sur la voie publique qui nécessite une intervention immédiate pour la survie de l'animal, alertez la police ou la gendarmerie.

Vous pouvez également contacter les services vétérinaires de la direction départementale de protection des populations et/ou une association de protection animale. Il faut fournir un maximum de détails sur les faits et le lieu pour qu'une enquête puisse être ouverte, si possible avec photos ou vidéo à l'appui.

Les associations et fondations nationales de protection animale peuvent être contactées par téléphone et/ou mail. Certaines ont mis en place des applications de signalement. Ces informations sont disponibles sur leur site internet. Les associations et fondations nationales de protection animale disposent d'un réseau d'informateurs et d'enquêteurs en lien avec la gendarmerie et les services vétérinaires.

Si votre animal a été victime de maltraitances, vous pouvez porter plainte. Vous pouvez contacter une association de protection animale pour obtenir des conseils et vous faire assister dans votre démarche.

MAIRIE SUZE-LA-ROUSSE
28 Place du Champ de Mars – BP 28 - 26790 Suze-la-Rousse
Téléphone : 04 75 04 81 22
Télécopie : 04 75 98 25 86
Email : mairie.suzelarousse@orange.fr
Site internet http://www.mairie-suze-la-rousse.fr/
Facebook : Commune de Suze la Rousse

Horaires de la mairie

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h

Permanences des élus

Monsieur le Maire Hervé Médina : Les mardis et vendredis matin de 9h à 12h

Madame la 1ère adjointe Nathalie Sage : le mardi matin de 9h à 12h et le jeudi après-midi de 14h30 à 17h

Monsieur Gérard Guérin adjoint aux services techniques : le vendredi matin de 9h à 11h

En dehors de ces horaires, veuillez contacter le secrétariat pour prendre rendez-vous.

Permanences en mairie

Assistante sociale Les 1er et 3ème mardis matin de chaque mois - Sur rendez-vous au 04 75 04 94 90 *(CMS Centre Médico Social)*

Mission Locale Jeunes *(16-25 ans)* Les 2ème et 4ème mardis matin de chaque mois - Sur rendez-vous au 04 75 96 80 40

Conciliateur de Justice Le 1er jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 75 04 81 22

Pimms Mobile *(point d'accueil Multi services Mobile)* : Place du champ de Mars - Le 2ème lundi du mois de 10h à 12h sans rendez-vous ou avec au 04 69 14 30 30

Nous vous souhaitons
un Joyeux Noël et
de bonnes fêtes de fin d'année.

À l'aube de cette nouvelle année,
nous vous présentons,
à toutes et à tous,
nos voeux de bonheur,
de santé et de réussite
les plus sincères.

Tout au long de 2022,
nous resterons
pleinement à vos côtés,
toujours fidèles à nos valeurs.

Profitez bien de ces moments
de festivités et de convivialité
aux côtés de ceux que vous aimez.